



MA SITUATION ÉVOLUE



/amsom-habitat



@amsom_habitat



/amsom_habitat



amsom-habitat

1 rue du Général Frère
80084 Amiens Cedex 2

Tél. 03 22 54 50 00
amsom-habitat.fr

MA SITUATION ÉVOLUE

Tout au long de votre parcours résidentiel des changements peuvent intervenir dans votre situation, il est important d'en informer rapidement votre Chargé de Clientèle et la CAF (si vous bénéficiez de l'APL). Qu'ils soient familiaux (mariage, naissance, décès, etc.), administratifs ou financiers ils peuvent avoir une incidence directe sur votre contrat et, notamment, dans le calcul des aides au logement et du Supplément de Loyer de Solidarité.

Les pièces à fournir

En cas de mariage :

certificat de mariage ou photocopie du livret de famille

En cas de naissance :

extrait d'acte de naissance ou photocopie du livret de famille

En cas de PACS :

un exemplaire du contrat

En situation d'union libre :

une attestation écrite

En cas de séparation :

un courrier écrit nous informant de la situation

En cas de divorce :

un exemplaire du jugement de divorce, ou une photocopie du livret de famille portant la mention "divorce"

En cas de décès :

une copie du certificat de décès

Si ce changement implique un changement de location, contactez votre Chargé de Clientèle. Il vous accompagnera dans vos démarches.

Dans certains cas, une demande de mutation peut solutionner les difficultés rencontrées (logement trop petit suite à l'arrivée d'un enfant, logement trop grand et trop cher dans le cadre de la perte d'un conjoint)

Mise à jour de mes données personnelles

Sur l'application mobile et gratuite **AMSOM&Moi** et sur l'extranet locataire **moncompte.amsom-habitat.fr**, vous avez la possibilité de mettre à jour vos données personnelles, de changer vos coordonnées téléphoniques, votre adresse mail, etc.

Retrouvez votre espace client sur le site internet de l'entreprise et/ou téléchargez l'application **AMSOM&Moi** sur les plateformes de téléchargement Android et IOS.

